

Thème 5 : La Providence de Dieu

Il est légitime de s'interroger sur la possibilité et l'efficacité des interventions divines dans notre monde. L'acceptation quotidienne de la providence est un acte d'espérance théologique qui n'exclut pas l'exercice responsable de la liberté, qui fait partie du plan de Dieu. La Providence conduit le chrétien à une attitude de confiance filiale envers Dieu en toutes circonstances.

5 oct. 2022

1. Introduction : Dieu peut-il intervenir dans l'histoire ?

Certaines formes de religiosité pratiquante peuvent être de véritables distorsions de l'image du Dieu provident de la Bible. Lorsque tout va bien, beaucoup de personnes ne se souviennent guère de Dieu, mais lorsqu'elles rencontrent les difficultés de la vie, elles se tournent vers Dieu comme s'il les avait oubliées, le rendant responsable des maux qui les frappent et exigeant une intervention urgente pour mettre fin à la situation de malaise. C'est la conception d'un Dieu bouche trous, une véritable caricature du Dieu révélé dans les Écritures.

Au-delà de ces représentations plus ou moins répandues au niveau

populaire, il est légitime de s'interroger sur la possibilité et l'effectivité des interventions divines dans notre monde. Pour certains, Dieu ne peut pas intervenir par principe car une fois qu'il a créé le monde il s'en est retiré puisque celui-ci fonctionne par lui-même avec ses propres lois ; d'autres soutiennent que Dieu intervient à certains moments, notamment lorsqu'il est nécessaire de corriger le cours des événements ; enfin, il y a ceux qui pensent que Dieu est constamment à l'œuvre dans une création fragile et corrompue. Si la première ou la seconde opinion était vraie, quelle serait la toute-puissance d'un Créateur incapable de diriger son œuvre ? Si le dernier point était exact, quelles seraient l'autonomie et la liberté des créatures dans leur agir ?

2. Providence et conservation

La création n'est pas achevée dès le début, mais Dieu l'a faite *in statu viae*, c'est-à-dire en chemin vers un but ultime encore à atteindre. Elle ne se réduit donc pas aux prémices ; une fois [la création] produite, « Dieu n'abandonne pas sa créature à elle-même. Il ne lui donne pas seulement d'être et d'exister, il la maintient à chaque instant dans l'être, lui donne d'agir et la porte à son terme » (*Catéchisme*, 301). L'Écriture Sainte compare cette action de Dieu dans l'histoire à une action créatrice (cf. Is 44,24 ; 45,8 ; 51,13). La littérature sapientielle rend explicite l'action de Dieu qui maintient ses créatures dans l'existence. « Comment aurait-il subsisté, si tu ne l'avais pas voulu ? Comment serait-il resté vivant, si tu ne l'avais pas appelé ? » (Sg 11, 25). Saint Paul va plus loin et attribue cette action de conservation au Christ : « Il est avant toute chose, et tout subsiste en lui » (Col 1,17).

Le Dieu chrétien n'est pas un horloger ou un architecte qui, ayant achevé son œuvre, s'en dissocie. Ces images sont typiques d'une conception déiste selon laquelle Dieu n'intervient pas dans les affaires de ce monde. Mais c'est une déformation du véritable Dieu créateur, car elle sépare radicalement la création de la préservation et de la gouvernance divines du monde. Le déisme implique une erreur dans la notion métaphysique de création, car la création, en tant que don de l'être, comporte une dépendance ontologique de la part de la créature qui n'est pas séparable de sa continuation dans le temps. Les deux constituent un seul et même acte, même si nous pouvons les distinguer conceptuellement : « Dieu ne conserve pas les choses par une action nouvelle, mais par une continuation de la même action par laquelle il leur donne l'être, qui

s'effectue sans mouvement ni temps »^[1]. La notion de conservation permet donc de combler le fossé entre l'action créatrice et le gouvernement divin du monde (providence). Non seulement Dieu crée le monde et le maintient dans l'existence, mais il « conduit ses créatures à la perfection ultime à laquelle il les a lui-même appelées » (*Compendium*, 55).

3. La Providence dans la Bible

L'Écriture Sainte présente la souveraineté absolue de Dieu et rend constamment témoignage de sa sollicitude paternelle, tant dans les plus petites choses que dans les grands événements de l'histoire (cf. *Catéchisme*, 303). L'autorité du Créateur (« Il gouverne ») s'exprime par la sollicitude du Père (« Il garde »)^[2]. Les anciens symboles de la foi faisaient allusion à l'aspect du gouvernement par le terme grec

Pantokrator qui doit être compris en harmonie avec l'image du berger : « Le Seigneur est mon berger, je ne manque de rien » (Ps 23 [22], 1). Le soin et l'autorité divine sont présidés par la sagesse qui « déploie sa vigueur (*fortiter*) d'un bout du monde à l'autre, elle gouverne l'univers avec bonté (*suaviter*) » (Sg 8,1). Dans le Nouveau Testament, Jésus confirme cette vision par ses actions et ses enseignements. En effet, il se révèle comme la providence « incarnée » de Dieu qui s'occupe, comme le Bon Pasteur, des besoins matériels et spirituels des hommes (Jn 10,11.14-15 ; Mt 14,13-14), et nous apprend à nous abandonner à ses soins (Mt 6,31-33 ; Mt 10,29-31 ; Lc 12,24-31 ; Lc 21,18). Ainsi, le même Verbe qui a créé, soutient et guide tout, une fois incarné, manifeste de manière visible sa providente sollicitude.

Avec cela, nous n'avons pas encore atteint le niveau le plus profond de cette doctrine, niveau qui est atteint en observant que la destinée à laquelle nous avons été appelés, le Royaume de Dieu, est un dessein du Père qui précède la création, car « Il nous a choisis, dans le Christ, avant la fondation du monde, pour que nous soyons saints, immaculés devant lui, dans l'amour. Il nous a prédestinés à être, pour lui, des fils adoptifs par Jésus, le Christ. Ainsi l'a voulu sa bonté, à la louange de gloire de sa grâce, la grâce qu'il nous donne dans le Fils bien-aimé » (Ep 1,4-6). « La prédestination de l'homme et du monde dans le Christ, Fils éternel du Père, confère à toute la doctrine de la Providence divine une caractéristique sotériologique et eschatologique décisive »^[3] en la plaçant à un niveau différent de l'ancienne conception du destin. Nous ne sommes pas condamnés à un horizon inexorable, mais nous

sommes en route vers une rencontre avec notre Créateur et Père.

4. Providence et liberté

Une fois que nous avons exclu l'idée que Dieu ne peut pas agir dans le monde, d'autres questions se posent : cela signifie-t-il que les créatures, en particulier les créatures libres, ne sont pas des causes véritables ? Si tout ce qui arrive est régi par un Dieu d'amour, pourquoi le mal existe-t-il ? Dieu agit-il toujours, seulement quelques fois, ou peut-être devons-nous nous résigner au fait qu'il n'agit jamais ?

Dieu conserve les créatures tant dans leur être que dans leur action. Les choses non seulement demeurent, mais agissent dans le temps, produisant des effets. Les créatures spirituelles agissent librement. Leurs œuvres sont les leurs, pas celles de Dieu qui les soutient pourtant en tant que garant de leur liberté. Ainsi, avec

saint Thomas, nous devons distinguer la causalité créatrice de Dieu de la causalité des créatures, c'est-à-dire la cause première des causes secondes^[4]. Chacune est une cause cent pour cent dans son propre ordre, et il n'y a donc aucune contradiction entre le fait de reconnaître que sans Dieu nous ne pouvons rien faire (cf. Jn 15,5) et que nos actions sont les nôtres et non celles de Dieu.

Que Dieu gouverne tout ne signifie pas qu'il ne respecte pas l'autonomie de la création. L'image d'un Dieu trop « interventionniste » est typique des approches qui confondent création et providence sur la base d'une conception « actualiste », comme si Dieu devait constamment corriger le cours du monde. À cette image s'oppose une conception déiste selon laquelle Dieu n'intervient pas dans l'histoire (ou, tout au plus, n'intervient qu'à des moments

critiques). Si l'actualisme souligne l'intervention divine continue dans la création, le déisme insiste sur la transcendance divine et l'autonomie conséquente de la création. La première unit trop la création et la providence, la seconde les sépare trop.

Selon l'Aquinate, pour gouverner le monde, Dieu se sert de l'action des causes secondes, tout en respectant leur sphère propre. Cela manifeste sa bonté, qui veut s'appuyer sur les créatures pour conduire la création à sa fin^[5]. Puisque Dieu guide tout, d'une certaine manière, les causes secondes servent les desseins de la providence. Les créatures, surtout les créatures libres, sont appelées à coopérer avec Dieu dans l'accomplissement de son plan^[6]. Cela s'applique tout d'abord aux anges, que l'Écriture présente comme des acteurs particuliers de la providence. « Messagers du Seigneur, bénissez-le,

invincibles porteurs de ses ordres, attentifs au son de sa parole ! » (Ps 103 [102], 20)^[7]. Et c'est également vrai pour les êtres humains, à qui Dieu a confié la domination du monde matériel (cf. Gn 1, 28). Étant libres, les anges et les hommes peuvent aussi s'opposer à la volonté de Dieu ou avoir un comportement contraire à celle-ci. Cela signifie-t-il que la providence ne s'accomplit pas ? Comment expliquer alors la présence du mal dans le monde ?

5. Le mal

Si Dieu crée, soutient et dirige tout avec bonté, d'où vient le mal ? « À cette question aussi pressante qu'inévitable, aussi douloureuse que mystérieuse, aucune réponse rapide ne saura suffire. C'est l'ensemble de la foi chrétienne qui constitue la réponse à cette question [...]. *Il n'y a pas un trait du message chrétien qui*

ne soit pour une part une réponse à la question du mal » (Catéchisme, 309).

Il est donc nécessaire d'aborder la question du mal dans un monde bon créé par un Dieu bon. Thomas d'Aquin soutient que la providence divine n'exclut pas le mal dans les choses. Dieu ne le cause pas, mais il ne supprime pas non plus l'action des causes secondes qui peuvent échouer ; le défaut d'un effet de la cause seconde lui est dû et n'est pas imputable à la cause première^[8].

Il est courant de parler de « permission » divine du mal ; cela signifie que le mal est soumis à la providence. « Dieu tout puissant [...], étant extrêmement bon, ne permettrait en aucune façon que le mal existe dans ses créatures s'il n'était pas si bon et si puissant qu'il puisse faire sortir le bien du mal lui-même »^[9]. L'Aquinat affirme que Dieu préfère faire sortir le bien du

mal plutôt que de ne pas permettre au mal d'exister du tout. Il appartient à la bonté de Dieu de permettre les maux et d'en tirer un plus grand bien. Dieu est « le pourvoyeur universel de tout être (*universalis provisor totius entis*) »^[10].

En accordant aux hommes une participation à sa providence, Dieu respecte leur liberté même lorsqu'ils font le mal (*cf. Catéchisme*, 302, 307, 311). Il est surprenant que Dieu « dans sa providence toute-puissante [puisse] tirer un bien des conséquences d'un mal » (*Catéchisme*, 312). Toute l'histoire peut être interprétée selon cette clé de lecture, en lien avec les paroles de saint Paul : « Ne te laisse pas vaincre par le mal, mais sois vainqueur du mal par le bien » (Rm 12,21)^[11].

Si, souvent, le mal semble plus fort que le bien, il est difficile de déraciner la tendance naturelle de

l'homme à croire qu'en fin de compte le bien doit triompher – et il triomphe effectivement – car l'amour est plus puissant. L'expérience du mal met sous nos yeux la tension entre la toute-puissance et la bonté divine à l'œuvre dans l'histoire, qui reçoit une réponse mystérieuse dans l'événement de la Croix du Christ^[12] qui révèle la « manière d'être » de Dieu.

La définition du mal comme privation, et non comme partie constitutive de l'univers, est chrétienne. Soutenir que le mal existe, mais qu'il n'a pas de substance, c'est dépasser le dilemme dans lequel succombent ceux qui nient la réalité du mal au nom de la bonté et de la puissance infinie de Dieu, d'une part, et qui nient la bonté et la puissance infinie de Dieu au nom de la réalité du mal, d'autre part. La vérité de la création, portée à ses ultimes conséquences, implique

qu'il n'y a pas de privation sans un être qui est privé de quelque chose, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de mal sans un bien pour le définir. Le mal absolu est impossible. Le bien est plus fondamental et plus puissant que le mal^[13].

À la question « Si Dieu existe, d'où vient le mal ? », Thomas d'Aquin répond : « *Puisqu'il y a du mal, Dieu existe. Supprimez l'ordre du bien, le mal n'existera plus puisqu'il est la privation du bien. Or sans Dieu cet ordre n'existerait pas* »^[14]. Le monde, bien qu'imparfait, avec le mal en lui, existe ; donc, Dieu existe. Le mal a besoin d'un sujet dans lequel se retrouver (il n'y aurait pas de cécité sans quelqu'un qui soit privé de la vue). Sans aucun paradoxe, le mal prouve l'existence de Dieu, puisqu'il nous fait découvrir que l'existence d'un sujet contingent postule l'existence de l'Absolu.

6. Providence et vie chrétienne

En lisant l'Écriture, nous constatons qu'il y a des textes explicites sur la providence, surtout dans les livres sapientiaux, et aussi des textes implicites de nature historico-salvifique. Dans ces derniers, on peut avoir l'impression que Dieu intervient parfois et parfois non, comme s'il y avait des vides, des moments où il semble se cacher. Que dire face à cela ? Y a-t-il une contradiction dans la Bible ? En fait, ce n'est pas le cas. La Providence est constante, réelle et continue. Ce sont les hommes qui ne savent pas toujours considérer ce qui arrive comme la providence de Dieu. Dieu se manifeste à la fois dans ce qui semble être le bien et en permettant le mal et la souffrance. L'Ancien Testament enseigne que nous devons chercher et trouver les traces de Dieu en toute chose, comme l'indique la réponse de Job à sa femme après

qu'il a perdu ses enfants, ses biens et sa santé : « Si nous accueillons le bonheur comme venant de Dieu, comment ne pas accueillir de même le malheur ? » (Jb 2,10)^[15].

L'ambivalence apparente de la providence reçoit une réponse définitive dans le Christ crucifié, « puissance de Dieu et sagesse de Dieu » (1 Co 1,24). « Si nous découvrons par la foi cette puissance et cette "sagesse", nous nous trouvons sur les chemins salvateurs de la Providence divine [...]. La Providence divine se révèle ainsi comme la marche de Dieu avec l'homme »^[16]. Du mystère de la passion et de la mort de Jésus, qui est la plus grande injustice de l'histoire, Dieu a tiré le plus grand bien, la rédemption de l'humanité.

Cette considération a des conséquences sur la spiritualité chrétienne. C'est une libération pour l'homme de savoir qu'il est gouverné

par un Dieu Père et Providence, et non par un destin aveugle. Le témoignage des saints (cf. *Catéchisme*, 313) encourage les chrétiens à découvrir la nécessité de comprendre que « quand les hommes aiment Dieu, lui-même fait tout contribuer à leur bien » (Rm 8,28)^[17]. L'acceptation quotidienne de la providence est un acte d'espérance théologique qui n'exclut pas l'exercice responsable de la liberté, qui fait partie du plan de Dieu. Ainsi, la foi en la providence conduit le chrétien à une attitude de confiance filiale en Dieu en toutes circonstances : avec gratitude pour les bonnes choses reçues, et avec la simplicité de l'abandon face à ce qui peut sembler mauvais, car Dieu fait sortir un plus grand bien d'un mal.

Bibliographie de base

- Catéchisme de l'Église catholique,
302-324

- Compendium, 55-58

- Jean-Paul II, Catéchèse de Jean-Paul II sur la Providence, 30 avril au 25 juin 1986.

- Jean-Paul II, *Je crois en Dieu le Père. Catéchèse sur le Credo (I)*.

[1] Thomas d'Aquin, *Summa Theologiae*, I, q. 104, a. 1, ad 4.

[2] Cf. Jean-Paul II, Discours à l'audience générale, 14-05-1986.

[3] Jean Paul II, Discours à l'audience générale, 28-05-1986.

[4] Cf. Thomas d'Aquin, *Contra Gentiles*, lib. 3, ch. 95 ; *ibid.* ch. 148.

[5] — « L'agir divin ne supprime pas celui des causes secondes. Or les effets de celles-ci sont soumis à la providence divine puisque, on l'a dit, Dieu établit par lui-même l'ordre des singuliers. Les causes secondes sont donc les exécutrices de la Providence de Dieu » (Thomas d'Aquin, *Contra Gentiles*, lib. 3, ch. 77).

[6] — Jean-Paul II, Discours à l'audience générale, 30.04.1986.

[7] — "Ce dernier verset du Psaume 102 indique que les anges participent, à leur manière, au gouvernement de Dieu sur la création, « en tant que "puissants exécutants de ses ordres" selon le plan établi par la Providence divine » (*Id.*, Discours à l'audience générale, 30-07-1986).

[8] — Cf Thomas d'Aquin, *Contra Gentiles*, liv. 3, ch.71. Thomas présuppose la distinction augustinienne entre le mal comme faute et comme peine ; il parle ici de

faute puisqu'il interprète Is 45,6-7 (« Je suis le Seigneur, il n'en est pas d'autre : je façonne la lumière et je crée les ténèbres, je fais la paix et je crée le malheur. C'est moi, le Seigneur, qui fais tout cela »), comme se référant à la peine ; cf. aussi *id.*, *Summa Theologiae*, I, q. 49, a. 2.

[9] Augustin d'Hippone, Manuel de la foi, de l'espérance et de la charité, 3,11.

[10] Thomas d'Aquin, *Summa Theologiae*, I, q. 22, a. 2, ad 2.

[11] Cf. Jean-Paul II, *Memoria e identidad*, La Esfera de los Libros, Madrid 2005, pp. 13-43.

[12] « À la question de savoir comment concilier le mal et la souffrance dans le monde avec la vérité de la Providence divine, aucune réponse définitive ne peut être donnée sans se référer au Christ. En effet, d'une part, le Christ - le Verbe incarné -

confirme [...] que Dieu est aux côtés de l'homme dans sa souffrance ; en effet, il prend sur lui la souffrance multiforme de l'existence terrestre de l'homme. Jésus révèle en même temps que cette souffrance a une valeur et un pouvoir rédempteur et salvateur [...]. La vérité de la Providence acquiert ainsi, par la "puissance et la sagesse" de la croix du Christ, sa signification eschatologique définitive. La réponse définitive à la question de la présence du mal et de la souffrance dans l'existence terrestre de l'homme est offerte par la Révélation divine dans la perspective de la "prédestination dans le Christ", c'est-à-dire dans la perspective de la vocation de l'homme à la vie éternelle » (*id.*, Discours à l'audience générale, 11-06-1986).

[13] — On trouvera une réflexion approfondie sur la question dans C.

Journet, *El mal : estudio teológico*,
Rialp, Madrid 1965.

^[14] Thomas d'Aquin, *Contra Gentiles*,
lib. 3, ch. 71.

^[15] Saint Grégoire le Grand commente
: « Les biens sont des dons de Dieu,
les temporels comme les éternels.
Les maux, cependant, sont les
malheurs actuels dont parle le
Seigneur, lorsqu'il dit par le prophète
: « Je suis le Seigneur, il n'en est pas
d'autre, je façonne la lumière et je
crée les ténèbres, je fais la paix et je
crée le malheur »" (Is 45,5,6,7) [...]. Je
forme la lumière et je crée les
ténèbres, car à travers les fléaux de
la douleur qui créent l'obscurité à
l'extérieur, la lumière de
l'enseignement s'allume à l'intérieur.
Je fais la paix et je crée des maux, car
avec Dieu la paix nous est rendue,
mais, lorsque ce qui est créé bon
nous l'utilisons méchamment, ce qui
est bon en soi devient un déshonneur

pour nous. Par le péché, nous entrons en conflit avec Dieu ; il est donc juste que nous revenions à sa paix à travers les malheurs. Ainsi, quand une chose créée bonne devient pour nous une cause de douleur, nous sommes corrigés et notre esprit retourne humblement à la paix du Créateur » (Grégoire le Grand, *Livres moraux*, 3,9,15).

^[16] Jean Paul II, Discours à l'audience générale, 11-06-1986.

^[17] En continuité avec l'expérience de tant de saints dans l'histoire de l'Église, cette expression paulinienne se trouvait fréquemment sur les lèvres de saint Josémaria, qui vivait et nous encourageait à vivre dans l'acceptation joyeuse de la volonté de Dieu (cf. Josémaria Escrivá, *Sillon*, 127 ; *Chemin de Croix*, IX, 4 ; *Amis de Dieu*, 119).

Santiago Sanz

.....

pdf | document généré
automatiquement depuis [https://
dev.opusdei.org/fr-cm/article/theme-5-
la-providence-de-dieu/](https://dev.opusdei.org/fr-cm/article/theme-5-la-providence-de-dieu/) (7 août 2025)